

Les métiers de la gestion des déchets



La filière de la gestion des déchets regroupe plus de 9000 entreprises publiques ou privées spécialisées dans la collecte, la récupération ou le traitement des déchets. Face aux 324 millions de tonnes de déchets produites en France par an, le recyclage et la valorisation deviennent des préoccupations majeures pour les spécialistes de la filière.

36% DES EMPLOIS
DE L'ENVIRONNEMENT
CONCERNENT LA GESTION
DES DÉCHETS



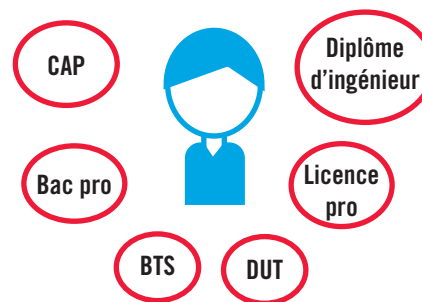
Source : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

MÉTIERS PORTEURS



Source : BMO Pôle emploi

DES EMPLOIS À TOUS LES NIVEAUX
DE FORMATION



Secteur et emploi

Un enjeu environnemental

Plus de 4 tonnes de déchets par habitant sont produites chaque année en France. Il s'agit de les collecter, trier, démanteler, traiter, recycler et valoriser. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ La gestion des déchets : un vivier d'emplois

La gestion des déchets est au cœur des problématiques environnementales. Parmi les 272 050 emplois de la protection de l'environnement, près d'un tiers des postes est lié au traitement des déchets.

La filière déchets représente près de 90 000 emplois en France. Ce chiffre regroupe les emplois publics et privés dédiés à la collecte, au traitement et à la récupération des déchets, ainsi que les emplois liés à la production d'équipements pour la collecte ou le traitement des déchets.

Plus de 15 000 projets de recrutement d'ouvrier-ère-s de l'assainissement et de la gestion des déchets étaient recensés en 2019 par Pôle emploi.

■ Valoriser les déchets : une priorité

Chaque année, les services publics de gestion des déchets collectent près de 38 millions de tonnes de déchets ménagers, représentant au moins 500 kg de déchets par habitant.

Les métiers de la gestion des déchets

Mais sur l'ensemble des déchets français, il n'y a pas que les déchets des ménages, il y a aussi les déchets des entreprises, presque deux fois plus importants, ou ceux du secteur de la construction, qui représentent à eux seuls près de 300 millions de tonnes par an.

Dans la filière déchets, la partie recyclage et valorisation est de plus en plus importante. Aujourd'hui, une canette de soda peut servir à fabriquer un vélo ou une trottinette, une bouteille d'eau peut entrer dans la composition d'un pull en laine polaire, un bocal en verre peut être recyclé à l'infini... Le recyclage permet de limiter la quantité de déchets à incinérer ou à mettre à la décharge mais il y a encore du chemin. Aujourd'hui, seule la moitié de nos déchets ménagers sont recyclés.

La filière recyclage emploie 28810 salariés (76 % d'employés et d'ouvriers, 13 % d'agents de maîtrise, 11 % de cadres) et a un fort potentiel de création d'emplois non délocalisables. Qui dit recyclage, dit tri. Le tri des déchets concerne les emballages et le papier mais aussi, de plus en plus, les déchets alimentaires, appelés les biodéchets. D'ici 2024, l'Union européenne exige que les déchets biodégradables soient collectés séparément.

À l'inverse, d'autres déchets sont pour le moment exclus du recyclage, il s'agit des déchets radioactifs générés, par exemple, par la production d'électricité d'origine nucléaire. Selon l'Agence pour l'énergie nucléaire, dans les 10 prochaines années, organismes publics ou privés auront besoin d'un grand nombre de techniciens et ingénieurs (spécialisés en exploitation minière, nucléaire et génie civil) ainsi que de physiciens, géologues pour contrôler et gérer ces déchets radioactifs.

■ Des métiers variés

Quand on évoque le secteur des déchets, on pense spontanément au métier d'éboueur-euse. Mais la filière regroupe une diversité de métiers du CAP à bac + 5. Certains de ces métiers sont même acces-

sibles sans diplôme et bénéficient de promotions internes par adaptation des compétences, valorisation des acquis de l'expérience et d'un accompagnement à la mobilité (professionnelle, géographique).

Agent-e de tri, éboueur-euse, agent-e de traitement dépolluant... la filière offre de réelles perspectives d'emploi et de carrière, même sans diplôme, mais elle souffre d'un manque de popularité. La filière des déchets se professionnalise et recherche également des agent-e-s de maîtrise, des technicien-ne-s et des cadres.

Les métiers liés au domaine de la prévention se développent: agent-e de sensibilisation, ambassadeur-riche du tri sélectif.

À LIRE AUSSI

Les métiers de l'environnement et du développement durable n° 2.143

Les métiers de l'eau n° 2.1431

Les métiers du nettoyage et de la propreté n° 2.952

■ Qualités requises et conditions de travail

La plupart des métiers des déchets demandent une bonne résistance physique, un esprit d'équipe, de la rigueur, de la minutie et de la réactivité. Certains nécessitent également le sens de l'organisation et du contact et des connaissances en micro-informatique.

Les matériaux utilisés étant de plus en plus complexes, même au niveau de l'agent-e technique, ces métiers exigent des connaissances en biologie, chimie ou encore électromécanique.

Les conditions de travail peuvent être difficiles (station debout, gestes fatigants, poussière, chaleur, odeurs...) et les horaires sont souvent décalés et effectués par roulement.

Témoignage Éric, éboueur

Éboueur, c'est avant tout un esprit d'équipe. Il faut aussi être prêt à se lever tôt et à surmonter les intempéries. En matière d'évolution, une fois embauché, on passe des formations internes. L'entreprise peut, par exemple, prendre en charge notre permis poids lourds afin d'alterner les postes lors des tournées avec son binôme.

Ramassage, tri et valorisation des déchets

Du niveau CAP à celui d'ingénieur, la filière regroupe des métiers variés. Certains sont accessibles même sans diplôme.

■ Éboueur·euse

Professionnel de l'hygiène et de l'environnement, l'éboueur effectue par camion l'enlèvement à domicile des ordures ménagères. Il les transporte ensuite dans un site d'enfouissement, vers un incinérateur ou un compacteur.

Les éboueurs sont recrutés soit directement par les municipalités (ils ont alors le statut d'agent des collectivités territoriales), soit par des entreprises privées de nettoyage, liées aux communes ou aux communautés d'agglomération par un contrat de sous-traitance.

En général, l'éboueur fait partie d'une équipe de 3 personnes minimum, avec le conducteur. Il doit respecter des règles de sécurité strictes car il travaille au milieu de la circulation. Il est exposé aux intempéries. Les horaires sont souvent décalés: très tôt le matin (à partir de 5h), ou tard dans la nuit (jusqu'à 4h).

Autres appellations: ripeur·euse, agent·e de collecte de déchetterie, agent·e de déchets urbains et industriels, agent·e de propreté urbaine.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic) + primes ou indemnités.

Formation: CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage, CAP agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux. L'accès à la profession est également possible sans diplôme, en se formant directement auprès d'un employeur. Pour intégrer la fonction publique, le ripeur peut passer un concours, mais ce n'est pas obligatoire pour les emplois de catégorie C, correspondant à des métiers opérationnels. S'il veut aussi assurer la conduite du camion, il doit posséder les permis C, CE, la Fimo (formation initiale minimum obligatoire), la FCO (formation continue obligatoire) et avoir une carte de conducteur à jour.

■ Agent·e de tri

Il effectue les opérations permettant le tri, le conditionnement et la transformation des déchets, selon les instructions du chef d'équipe. Il peut réceptionner les produits, effectuer des opérations de tri sur tapis déroulant ou au sol, reconditionner des produits et réaliser des opérations de manutention.

Il peut intervenir à l'extérieur, en entrepôt ou en cabine. Il travaille debout et peut être amené à travailler dans la chaleur et la poussière. Des transports de charge peuvent lui être confiés.

L'opérateur doit porter un équipement de sécurité (chaussures, casques, gants, lunettes, bouchons d'oreilles...).

Autres appellations: agent·e de déchetterie, opérateur·rice de production, opérateur·rice de tri, valoriste, trieur·euse, reconditionneur·euse, coupeur·euse.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic).

Formation: aucun diplôme n'est exigé pour le tri et la manutention. Le CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage permet un accès plus rapide au métier; des certificats de qualification professionnelle (formations courtes) existent pour chaque filière de recyclage.

Pour trouver les organismes de formation: <http://federec.com>

■ Ambassadeur·trice du tri sélectif

Il informe, sensibilise les habitants au tri à la source de leurs déchets et emballages ménagers. Il facilite les opérations de collecte et contribue à la veille qualitative et quantitative des déchets valorisables.

Autre appellation: agent·e de sensibilisation.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic).

Formation: CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage (+ formation souhaitable de niveau bac/bac + 2 en environnement ou en communication).

■ Opérateur·trice de démantèlement

Cet opérateur démantèle les réfrigérateurs, les télévisions, les voitures... Il trie et récupère les parties recyclables et les produits dangereux.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic).

Formation : certificat de qualification professionnelle (CQP) multimatériaux opérateur de tri manuel ou opérateur de tri mécanisé.

Pour trouver les organismes de formation :

www.metiers-recyclage.info

■ Agent·e de traitement dépolluant

L'agent de traitement dépolluant repère les zones infectées, prend des mesures et traite ou supprime les substances polluantes qui sont diffusées dans l'air, l'eau, la terre.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage ; CAP agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux ; CAP agent de la qualité de l'eau. Le niveau de recrutement a cependant tendance à monter vers des BTS métiers de l'eau ; BTS métiers des services à l'environnement...

■ Collecteur·euse de déchets toxiques ou industriels

Il collecte et transporte des matières très toxiques qui peuvent, en cas d'accident ou de fausse manœuvre, dégrader gravement la nature et nuire à la population.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage ; CAP agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux.

■ Gardien·ne de déchetterie

Il est avant tout chargé d'accueillir et d'informer les usagers sur le fonctionnement de la déchetterie et la répartition de chaque catégorie de déchets afin qu'ils soient déposés dans les bennes appropriées. Par ailleurs, il réceptionne également les camions lors de l'enlèvement des bennes et veille à la propreté du site.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : aucun diplôme n'est exigé ; CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage.

■ Technicien·ne de traitement des déchets

Il analyse les échantillons de déchets pour les caractériser. Une fois que ceux-ci ont été acceptés, le technicien s'assure de la conformité à l'échantillon des déchets livrés. Il effectue la surveillance technique des opérations de traitement. Il réalise régulièrement prélèvements et analyses pour vérifier la bonne marche de l'ensemble du processus de traitement et traite les données recueillies.

Salaire brut mensuel débutant : à partir de 1 539 € (Smic) pour un·e technicien·ne supérieur·e de la fonction publique territoriale (FPT).

Formation : DUT ou BTS dans les domaines de la chimie ou de la biochimie.

■ Recycleur·euse

Il analyse le gisement (quantité et qualité) des matériaux issus de la collecte sélective et recherche des débouchés auprès des professionnels pour assurer leur recyclage ou leur utilisation comme matière première. Il doit tenir compte des besoins de ses clients et optimiser la qualité des matériaux en améliorant les performances de collecte.

Ce métier qui se développe de plus en plus à l'échelle industrielle demande des compétences techniques et commerciales.

Autre appellation : agent·e des filières de valorisation des déchets.

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 € environ.

Formation : BTS, DUT ou diplôme d'ingénieur dans le domaine des matériaux.

Témoignage

Jean-Jacques, maître-composteur

Au départ, j'ai commencé le compostage dans mon immeuble car je me disais qu'il y avait sûrement mieux à faire que de donner mes déchets alimentaires à un camion pour qui les emmène à l'incinérateur ou à la décharge. Cette expérience m'a passionnée et j'ai eu envie d'en faire mon métier. Aujourd'hui, je travaille à mon compte comme consultant-formateur. Faire du compost, dans un quartier ou une résidence, est un geste environnemental mais ça crée aussi du lien social. Mon conseil ? Avant de vous lancer, mieux vaut d'abord essayer chez soi pour savoir si ça vous plaît.

■ Responsable d'exploitation d'un site de traitement des déchets

À la tête du site de traitement des déchets, il veille à son bon fonctionnement dans le respect de la réglementation environnementale. Il planifie les opérations de traitement des déchets en fonction des contraintes de production et cherche à optimiser la performance du site.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation : diplôme d'ingénieur généraliste ou spécialisé en chimie ou environnement.

■ Maître·sse-composteur·euse

Spécialiste des déchets biodégradables, le maître-composteur sensibilise, forme et accompagne les personnes ou les organismes dans leur projet de compostage. Le métier est encore rare mais pourrait se développer dans les années à venir.

Il peut être embauché par une collectivité locale ou travailler de manière indépendante pour des entreprises, des écoles, des jardins partagés ou un bailleur qui souhaite installer un composteur collectif dans une résidence par exemple.

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 € environ.

Autres appellations : animateur·trice, chargé·e de mission de prévention des déchets, chargé·e de mission compostage.

Formation : formation en environnement ou animation + formation courte à la gestion de proximité des Biodéchets.

www.ademe.fr

■ Ingénieur·e rudologue

Spécialiste de la gestion des déchets et des pollutions de l'environnement, il analyse la production des déchets en amont et propose des solutions de traitement aussi bien aux collectivités territoriales qu'aux entreprises. La profession de rudologue est un métier d'avenir : la profession devrait compter 5 000 personnes en 2025.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation : master chimie, master physique de l'environnement ; diplôme d'ingénieur spécialité chimie.

■ Ingénieur·e d'études en gestion des déchets

Il réalise des études sur les déchets d'un périmètre donné en vue d'optimiser leur gestion. Il analyse la quantité et la toxicité des déchets et cherche à prévoir leur cycle de transformation et d'évolution au cours du temps. Il établit un plan de gestion des déchets et mène des études de faisabilité d'installation de traitement.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation : écoles d'ingénieurs spécialisées, master en environnement, gestion des déchets, traitement des eaux...

Études et diplômes

Du CAP à bac +2

Ces diplômes permettent d'obtenir des postes d'ouvrier·ère qualifié·e ou de technicien·ne.

■ CAP

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) se prépare en 2 ans après la classe de 3^e au sein d'un lycée professionnel ou un d'établissement privé. Il permet d'entrer directement dans la vie active, mais il est conseillé de poursuivre par un bac professionnel.

Il existe 2 CAP permettant de travailler dans le secteur de la gestion des déchets.

CAP propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage

Au programme de ce CAP : techniques de collecte, de nettoyage et propreté urbaine, traitement et valorisation des déchets...

Le titulaire de ce CAP peut travailler dans le secteur du nettoyage, de la collecte ou du traitement et de

la valorisation des déchets. Il est capable d'identifier et de répertorier les déchets (carton, plastiques, déchets verts, matières issues du démantèlement...) et d'orienter les matières vers la filière de traitement la plus adaptée. Il est à même de réaliser des opérations de maintenance sur le matériel et les machines.

Poursuite d'études possible : bac professionnel gestion des pollutions et protection de l'environnement.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

CAP agent d'assainissement et de collecte des déchets liquides spéciaux

Le titulaire de ce CAP est formé aux techniques de fonctionnement des canalisations, réseaux d'eau, à la question environnementale, aux problèmes relatifs à la sécurité pour lui-même et pour le grand public.

Au programme notamment : sciences et technologies de l'environnement, hygiène et sécurité (risques et équipements de protection), technologies (véhicules, ouvrages d'assainissement...) et techniques professionnelles (curage, pompage...).

Il est recommandé au candidat de posséder le permis de conduire poids lourds et d'être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST).

Attention : ce CAP ne se prépare qu'au CFA privé Institut de l'environnement urbain de Jouy-le-Moutier (95).

Poursuite d'études possible : bac professionnel gestion des pollutions et protection de l'environnement.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Bac professionnel gestion des pollutions et protection de l'environnement (GPPE)

Ce bac pro est accessible sur examen du dossier scolaire. La formation en lycée professionnel ou en centre de formation d'apprentis (CFA) dure 3 ans et comporte à la fois des cours généraux et des cours professionnels en entreprise (16 semaines de stage).

Au programme notamment : techniques d'assainissement, hygiène immobilière, nettoyage et dépollution des sites industriels, techniques de nettoyage, collecte des déchets solides, tri des déchets et conditionnement en vue de la réutilisation des matières premières, sciences et technologies de la protection de l'environnement...

Le titulaire de ce bac professionnel peut exercer les fonctions de chef·fe d'équipe ou de chef·fe de chantier dans le domaine du nettoyage de sites industriels ou de sites naturels pollués, dans le secteur de la propreté urbaine ou dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets.

Poursuite d'études possible : BTS métiers des services à l'environnement

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

BTS métiers des services à l'environnement

Le BTS (brevet de technicien supérieur) se prépare en 2 ans au sein d'établissements publics ou privés. La scolarité comprend des cours généralistes, technologiques et pratiques (stages). L'entrée en BTS se fait sur sélection. Les inscriptions sont centralisées sur www.parcoursup.fr

Si le BTS vise l'entrée dans la vie active, il permet également de poursuivre ses études, notamment en licence professionnelle.

Le BTS métiers des services à l'environnement permet de travailler dans les domaines de la propreté et de l'hygiène des locaux et des équipements, de la propreté urbaine, de la gestion des déchets et de l'assainissement.

Au programme notamment : biologie, microbiologie et écologie appliquées, communication et techniques de management, science et technologie des systèmes, technologies professionnelles, système qualité, sécurité, environnement, responsabilité sociale et développement durable...

Témoignage

Florent Villalba, professeur en écologie industrielle

Tous les élèves en bac pro GPPE travaillent sur des projets qui satisfont à des besoins en entreprises. Ils sont mis en situation pour réaliser une tâche concrète. Par exemple, nous avons monté un projet sur le papier. Les élèves collectent du papier au sein de plusieurs lycées, dont le nôtre, et ils s'occupent du tri et du retraitement pour en faire du papier recyclé.

Plus de la moitié des élèves poursuivent en licence professionnelle.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

■ DUT génie biologique option génie de l'environnement

Le DUT (diplôme universitaire de technologie) se prépare en 2 ans dans un IUT (institut universitaire de technologie) rattaché à une université. L'admission en IUT se fait sur dossier. L'inscription est centralisée sur www.parcoursup.fr

Le DUT génie biologique option génie de l'environnement se prépare généralement après un bac Stav (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant).

Il débouche sur des postes d'animateur·trice de bassin versant, de technicien·ne biologiste, de technicien·ne en traitement des eaux... En 1^{re} année, l'aspect scientifique avec des matières comme la chimie, la physique, la biologie est privilégié. La 2^{de} année, l'enseignement est plus axé sur l'environnement

avec des matières comme la détection et le traitement des pollutions, la gestion de l'environnement, l'écologie, l'écotoxicologie et le risque.

La formation comprend un stage et des projets tutorés.

Les diplômé·e·s peuvent intégrer une licence professionnelle dans le domaine de la protection de l'environnement ou un diplôme d'ingénieur·e.

À noter: à partir de la rentrée 2021, une réforme du DUT prévoit la création d'un cursus en 3 ans et l'instauration d'un BUT (bachelor universitaire de technologie).

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

■ ECOLES D'ENTREPRISE

Certaines entreprises ont choisi de former directement leurs futurs salariés, à plein temps ou en alternance. En intégrant ce type d'école, vous préparez un diplôme et acquérez une expérience professionnelle. Et la formule débouche souvent sur un emploi !

Voir liste 7 du carnet d'adresses.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les écoles d'entreprise n° 1.44.*

De bac +3 à bac +5

Dans le secteur du traitement des déchets, les diplômé·e·s de niveau bac + 3 à bac + 5 occupent des fonctions d'expertise et d'encadrement.

■ Licences et licences professionnelles

Les licences en sciences de la vie, de la Terre ou de l'environnement permettent des poursuites d'études vers des masters dans le domaine de la gestion des déchets. Généralistes, elles couvrent des domaines fondamentaux et appliqués: sciences de la Terre, de l'univers et de l'environnement, biologie des organismes, écologie...

Les licences professionnelles permettent pour leur part une insertion directe sur le marché de l'emploi. Dans la filière déchets, il existe une quinzaine de licences professionnelles avec des spécialisations dans les déchets nucléaires, industriels, ménagers, aqueux...

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

■ Masters

Le master se prépare en 2 ans après une licence. On désigne par M1 et M2 les 2 années successives menant au master complet. Le master comporte des parcours à finalité professionnelle, à finalité recherche ou indifférenciée. Depuis 2017, les universités ont la possibilité de procéder à une sélection des étudiants dès l'entrée en M1. D'autres filières, définies par décret, sélectionnent leurs étudiants à l'entrée en M2.

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

■ Formations d'ingénieur·e

On peut intégrer une école d'ingénieur·e·s après le bac, après une classe prépa ou encore après un bac + 2. Dans tous les cas, ces filières sont très sélectives et difficiles d'accès.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les classes préparatoires n° 1.623; Les études d'ingénieur·e n° 2.813.*

Les formations d'ingénieur-e spécifiques au domaine de l'environnement sont axées principalement sur le traitement des pollutions et des nuisances (eau, sol,

air) et les risques technologiques.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'environnement et du développement durable n° 2.143.*

F formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme: la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes: salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent: compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *La formation continue: mode d'emploi n° 4.0*

■ Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Afpa

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) est placée sous la tutelle du ministère chargé du Travail. Elle propose des formations professionnelles, validées pour 80 % d'entre elles par des titres professionnels reconnus par le ministère.

www.afpa.fr

Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) propose de nombreux parcours de formation: DUT et Deust, diplômes universitaires (licence, master et doctorat), titres d'ingénieurs, titres RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et diplômes et certificats d'établissement.

Les enseignements sont dispensés le soir et le samedi, ou pendant le temps de travail, sous forme d'unités de valeur modulaires capitalisables.

www.cnam.fr

CQP

Il existe deux certificats de qualification professionnelle (CQP) dans le recyclage: opérateur de tri manuel, opérateur de tri mécanisé; et trois certificats de qualification professionnelle interbranches (CQPI): opérateur en maintenance industrielle recyclage, conducteur d'équipements industriels, animateur d'équipe domaine industriel.

<http://federec.com>

www.metiers-recyclage.info